CHARTE POUR AGIR LOCALEMENT CONTRE LES CRISES GLOBALES

OBJECTIFS R-URBAN : POURQUOI AGIR SANS TARDER ?

Nous, citoyens de la planète, n'avons plus le temps d'attendre pour que les gouvernements et les instances internationales agissent efficacement contre les principales crises globales d'aujourd'hui : changement climatique, pollution des écosystèmes, crise énergétique, dérégulation économique, ségrégation sociale, etc.

Ces crises globales sont en effet dues à des modes de vie qui produisent trop de déchets et trop de CO^2, qui consomment trop d'énergie, qui sont basés sur un confort à court terme mais détruisant l'espérance d'un futur meilleur.

Pour arriver à une société durable à long terme, nous devons réduire notre empreinte écologique par des nouveaux modes de vie, réduire nos déchets et mieux les gérer, réduire nos émissions de CO2, etc. Nous devons agir vite et en unissant nos efforts, d'autant plus que les scientifiques avertissent que ces **risques majeurs concernent prochainement chacun de nous**, et non pas les "futures générations". En effet, d'après les études les plus récentes, **si nous n'agissons pas efficacement dans les 5 années à venir, notre planète risque d'être inhospitalière dans les prochaines 15 à 30 années !**

L'objectif principal de R-Urban est de lutter en tant que citoyens pour résoudre ce défi crucial pour l'humanité en unissant nos compétences et nos volontés.

COMMENT AGIR CONTRE LES CRISES GLOBALES ?

Mais, comment réaliser cette transition citoyenne ? Comment initier un changement radical dans les modes de production et de consommation, dans les modes de transport et d'alimentation, etc. ? Nous sommes tous très occupés du matin au soir avec d'autres problématiques, et c'est difficile de trouver les financements nécessaires pour ce type d'initiative… Alors comment agir ? Comment commencer ?

Depuis 2008, un réseau de partenaires réunis autour de la stratégie R-Urban, agit concrètement contre les causes des crises globales en mettant en œuvre des Unités de Transition Ecologiques Citoyennes, permettant à se réunir et se soutenir mutuellement pour changer nos modes de vie : consommer moins, polluer moins, recycler plus, mutualiser et partager plus…. Ces Unités R-Urban permettent le développement d'une diversité d'activités à travers différents programmes : habitat partagé, agriculture urbaine, recyclage, économie circulaire et collaborative, réduction et gestion des déchets, transport doux, monnaie locale, financement solidaire, etc.

Le réseau R-Urban a finalisé deux unités à proximité de Paris (Agrocité et Recyclab) et nous avons commencé une unité à Londres (WOW) et de nouvelles unités sont en cour d'initiation par différents groupes et porteurs de projet en France et ailleurs en Europe. En faisant partie du Réseau R-Urban nous gagnons la crédibilité nécessaire, et bénéficions d'expertises spécialisées, pouvant nous mettre en contact avec d'autres porteurs de projet et des financeurs, etc.

Des nouveaux collectifs peuvent bénéficier de l'expérience et la crédibilité que nous avons pu accumuler avec nos partenaires. Nous voulons contribuer ainsi à la multiplication et la diversification de ce type d'initiatives en mettant en place un mouvement à différentes échelles autour d'une Charte R-Urban. Cette charte devrait évoluer à la suite, en même temps que le réseau, et permettre l'implication de plus en plus de personnes concernées dans ce mouvement œuvrant quotidiennement au niveau citoyen pour une planète durable.

Carte Unités R-Urban existantes ou en préparation

AGIR ET DÉVELOPPER R-URBAN

À travers la Charte R-Urban, nous voulons créer les opportunités pour que des nouveaux porteurs de projet et de nouvelles Unités émergent dans d'autres quartiers, d'autres villes et d'autres pays. La création de nouvelles Unités R-Urban devraient permettre d'**explorer concrètement et développer les démarches pour une société plus durable en s'appuyant notamment sur les principes suivants** :

• **initier ou participer à un collectif de transition écologique citoyenne** ;
- s'impliquer dans un collectif pour développer une Unité ou un réseau local de plusieurs Unités R-Urban fonctionnant par complémentarité (habitat partagé, économie locale, transport doux, agriculture bio, etc.)
- favoriser l'émergence d'une communauté d'usagers et de porteurs de projets développant des principes de résilience urbaine et de transition écologique citoyenne

• **participer au développement d'une unité R-Urban** à partir des principes suivants :
- mettre en place des activités ayant une forte dimension écologique (réduction CO2, réduction de l'empreinte écologique, gestion et réduction de déchets, etc.)
- soutenir les activités d'économie locale, solidaire et circulaire, les financements participatifs et l'émergence d'une Coopérative Foncière, etc.
- favoriser la mutualisation des espaces, des ressources et des équipements pour réduire les différents types de consommation (énergie, eau, transport, etc.)
Participer à la mise en place de tout type d'équipement collectif capable de participer aux objectifs de la charte.

• **promouvoir les principes R-Urban et favoriser les dynamiques locales,** de petite échelle, tout en **développant des réseaux de dissémination à plus grande échelle**, des partenariats avec des spécialistes venant de domaines différents, etc. ; participer à la structuration d'une société juste et solidaire, surmontant ainsi la rareté de certaines ressources naturelles et favoriser la gestion collective des équipements R-Urban en tant que **biens communs** ;

• **développer des modes démocratiques de gestion des Unités R-Urban** par différents mécanismes de partage des responsabilités et des droits (une personne = une voix, rotation des missions, favoriser les modèles coopératifs, des projets sans profit et d'intérêt général)

• **sensibiliser le grand public et les élus, les professionnels et les institutions locales et internationales aux priorités promues par la stratégie et les Unités R-Urban** et lutter ainsi contre les crises globales par des multiples actions locales ; interpeller les pouvoirs publics sur l'urgence d'agir contre les crises globales, afin d'y mettre tous les moyens nécessaires et favoriser une société écologiquement juste.

• **participer à des dynamiques d'évaluation et de transmission de connaissances dans les domaines soutenus par R-Urban** (écologie urbaine, énergies renouvelables, dépollution, agriculture urbaine, etc.) ; contribuer aux efforts d'amélioration des **infrastructures collectives et institutionnelles** (réglementations, études, analyses, stratégies nationales et à d'autres échelles, etc.) et soutenir ainsi le développement des projets et de la stratégie R-Urban.

ADHÉRER À LA CHARTE R-URBAN

Très concrètement, les porteurs d'initiatives sont invités d'adhérer à la charte R-Urban et de prendre contact avec le réseau existant pour développer des nouvelles initiatives et nouveaux projets R-Urban. Vous pouvez passer à l'action de plusieurs manières.

En adhérant à la Charte R-Urban en tant que porteur de projet, vous montrez la volonté d'initier des Unités R-Urban et bénéficiez d'un accompagnement de la part des autres membres du réseau, par des échanges de savoirs, des partenariats spécifiques (expertise, financements participatifs, montages financiers, modèles économiques, pratiques résilientes, dispositifs et prototypes d'éco-architecture, etc.). Peuvent adhérer à R-Urban, des groupes de citoyens porteurs d'un projet d'Unité de transition écologique, des institutions, des professionnels, des municipalités, des réseaux, etc.
L'adhésion est un acte d'engagement pour assurer la concrétisation d'un premier projet proposé, son fonctionnement en réseau pour mutualiser des ressources, partager des compétences (savoirs, ressources, moyens techniques et financiers, etc.). En développant des nouvelles pratiques quotidiennes, nous pourrions réduire en moyenne de 40% l'empreinte écologique de chacun de nous, et de 50% de nos émissions de CO2. Ces résultats concrets seront accompagnés par des séminaires de formation, par des recherches collectives de terrains et espaces pour des nouvelles unités, etc.

En tant qu'adhérent, vous pouvez participer de manière active au fonctionnement des Unités existantes. Les adhérents peuvent bénéficier de la mise en réseau avec des porteurs de projet, chercheurs, architectes, etc. ce qui devrait faciliter le montage de nouvelles Unités R-Urban. Vous pouvez aussi rejoindre des équipes qui veulent initier des nouveaux projets dans des territoires proches de vous ou orientés vers des thématiques qui vous intéressent spécialement.

Une première séance de rencontre des nouveaux adhérents sera organisée et annoncée dans les mois à venir. Nous devons, en effet, unir nos forces et compétences pour donner plus d'impact à nos actions d'aujourd'hui qui sont cruciales pour notre avenir !

SIGNATURE DE LA CHARTE :

- au nom du collectif …… avec l'objectif de développer le projet …… dans l'esprit de la charte R-Urban
- en mon nom propre …… pour adhérer et promouvoir les principes de la charte et pour intégrer une des structures ou collectifs R-Urban existants en proximité de mon lieu de vie
- au nom de la structure…… pour sensibiliser et promouvoir les principes R-Urban par des réseaux de dissémination à différentes échelles et en différents milieux institutionnels et professionnels

Signature …… Date ……

Coordonnées :
……
……